



CTA 14 octobre 2021

Déclaration de la CGT Educ'Action Versailles

La recette n'est pas innovante mais elle fonctionne toujours aussi bien. Lorsque l'on entrevoit la fin d'une crise (sanitaire, économique, politique), l'appel à l'austérité n'est jamais très loin. La fin « du quoi qu'il en coûte » marque le retour d'une politique basée sur la réduction des dépenses publiques. Il s'agit maintenant de rembourser la dette contractée. Pourtant, si l'argent a coulé à flots, alors même qu'il n'existait pas pour financer les retraites, on ne peut pas dire que nous en ayons vu la couleur. Il faut d'ailleurs définir ce nous. Il ne s'agit pas seulement de l'éducation nationale qui n'a pas bénéficié d'un

plan d'urgence que la CGT Educ'action continue d'exiger. Ce « nous » englobe les services publics mais également notre classe globalement. En effet, les mesures de soutien mises en place durant cette crise sanitaire sont désormais obsolètes et on retrouve au contraire la litanie des mesures contre le monde du travail. En premier lieu, celle de l'assurance chômage. Les droits sont rognés sous le prétexte fallacieux du retour à l'emploi. Par exemple, selon qu'il commence au 1er du mois ou au 15, l'allocataire peut perdre toute indemnisation pour les jours non travaillés. Les écarts sont violents pour des salariés ayant perdu des emplois au SMIC, de l'ordre de 1 à 4,4. Cela signifie que certains pourraient passer de 966€ d'allocation mensuelle à 219€, malgré le « plancher » soi-disant institué par le gouvernement. Une réforme équitable vraiment ?

Et bien entendu, c'est la réforme de retraites qui pourrait se retrouver très vite au centre des débats. Il faut faire payer la crise et il est certain que la note ne sera pas portée par le capital qui a pourtant largement profité de la crise.

- **269 %** d'augmentation de dividendes versés aux actionnaires en vingt ans.
- Au 1er trimestre 2021, les entreprises du CAC 40 réalisent **57 milliards** de profits malgré la crise économique et sanitaire.
- Taux de marge des entreprises : plus de **35 %** en 2021, un record inégalé depuis que l'Insee mesure ce ratio, soit... 1949 !

La crise est un moyen de transformer la société pour permettre le profit au capital. Ce fut le cas avec la crise financière de 2008. C'est encore le cas aujourd'hui. Dans le même temps et pour mieux diviser, la montée des idées réactionnaires irriguent le discours politique et les médias.

Dans l'éducation nationale comme dans le reste de la société, il ne s'agit pas d'attendre une quelconque reconnaissance du pouvoir en place, une aumône distillée qui serait de plus conditionnée à une remise en cause en profondeur de nos métiers. On ne peut accepter toujours plus de hiérarchie et de moins en moins de collectif. Nous avons besoin de moins de hiérarchie, de moins

d'autorité mais d'une liberté retrouvée pour construire un projet émancipateur pour les personnels et pour les élèves.

La CGT Educ'action revendique depuis le début de la crise sanitaire un plan d'urgence pour l'Education. Il ne s'agit pas d'une revendication en l'air mais bien le fruit d'un constat sur l'état de notre service public.

Il suffit pour cela de dresser un rapide bilan de la rentrée dans notre académie. Le recul de la crise sanitaire laisse une lumière crue sur les carences de notre système éducatif. Les conséquences de la situation inédite que nous avons vécue et que nous subissons toujours ne sont absolument pas prises en compte par notre ministère. Cela peut se décliner selon trois axes majeurs :

“ en termes de moyens tout d'abord. Si la priorité au primaire est toujours à l'œuvre aussi bien au niveau national qu'académique, elle masque mal le fait que cette politique se fait à moyens constants. Les effectifs dans le second degré et en particulier en éducation prioritaire croissent rapidement. Cette croissance des effectifs a forcément des conséquences sur les conditions de travail des personnels et sur celles d'apprentissages pour les élèves. La crise sanitaire a pourtant frappé durement les élèves des classes populaires accentuant ainsi la fracture éducative déjà à l'œuvre dans notre société. Le saupoudrage d'HSE dans les établissements l'année passée ne répond absolument pas aux enjeux de la période.

“ Pour les personnels ensuite : il s'agit de décliner maintenant les conclusions, écrites à l'avance, pour le Grenelle. La revalorisation historique n'aura pas lieu. Au contraire, l'augmentation du salaire passe par des indemnités pour les personnels jusqu'à l'échelon 9. Nous sommes loin d'un dégel du point d'indice ou d'un rattrapage de la perte de salaire depuis plus de 15 ans. De plus, cette « revalorisation » est liée à une transformation du métier. Le dogme est simple : individualisation des carrières, augmentation des hiérarchies intermédiaires, attaque contre la liberté pédagogique.

“ Cela fait le lien avec le troisième volet. Blanquer poursuit jusqu'au bout de son mandat son offensive idéologique. Le projet local d'évaluation en est le dernier volet en date mais également la loi Rhillac qui ne répond aucunement à la demande des collègues. Nous défendons au contraire une direction collégiale de l'école. Globalement, rarement un ministre n'aura appliqué une vision aussi doctrinaire de l'Education : dogmatisme des formations, élitisme, sélection, réduction de l'accès à l'enseignement supérieur... La liste est longue.

Comme chaque année, les AESH sont confrontés à des affectations qui ne sont jamais définitives, voire indéterminées, même après la rentrée !

La **CGT Educ'action** s'est abstenue lors du vote du 21 juillet sur la nouvelle grille de rémunération. On ne peut se contenter des miettes en termes de salaires.

Oui, cette grille va permettre un avancement automatique et identique sur tout le territoire.

Oui elle prévoit une évolution sur 30 ans...

Mais en regardant les détails, **on découvre la supercherie**. Les indices sont tellement faibles qu'ils vont être rattrapés par l'inflation. Quant au déroulement de carrière sur 30 ans, il est inatteignable !

La CGT Educ'action appelle avec l'intersyndicale à la grève le 19 octobre prochain.

Le 15 octobre, la communauté éducative rendra hommage à notre collègue, Samuel Paty, lâchement assassiné il y a un an.

Ce moment est plus que nécessaire après les polémiques et les tentatives de récupération de toutes parts l'année dernière.

Il doit permettre aux personnels de rendre hommage à leur collègue, dans la sérénité et le recueillement, dans le respect de ses proches et dans la dignité.

Il doit aussi permettre, de la façon la plus adaptée, d'échanger avec les élèves sur ce drame, ses circonstances et ses causes et ce, dans le respect des choix des équipes éducatives et de la liberté pédagogique.

Ce sera la meilleure façon de respecter la mémoire de notre collègue qui n'est pas mort en défendant les valeurs de la République mais, plus prosaïquement et de façon tout autant inacceptable et insensée, pour avoir fait son métier : enseigner.

La **CGT Educ'action** s'associe à la douleur de la famille, des proches et des collègues de Samuel Paty.